

INSTITUT
Fluvia
La formation fluviale : notre métier



Catalogue formation 1er semestre 2017

Table des matières

I INTRODUCTION.....	2
II NAVIGUER.....	3
Préparation à l'examen théorique du certificat de capacité Groupe B.....	4
Préparation à l'examen pratique du certificat de capacité Groupe B.....	5
Attestation de capacité professionnelle transporteurs de marchandises par VNF.....	6
Préparation aux examens du Radar fluvial.....	8
Préparation à l'examen du certificat de radiotéléphoniste restreint CRR.....	10
Perfectionnement à la conduite sur simulateur : Rhône.....	11
III PROTÉGER, ALERTER, SECOURIR.....	12
ADN – Transport des marchandises dangereuses – Stage de base INITIAL	13
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de RECYCLAGE BASE.....	14
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION CHIMIE.....	15
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION GAZ.....	17
Attestation Spéciale Passagers.....	18
Prévention des chutes à l'eau.....	20
Habilitation électrique.....	21
PSC1 – Préventions et Secours Civiques de niveau 1.....	23
IV REPARER, MAINTENIR.....	24
Câbles et cordages.....	25
V GERER, MANAGER, RESPONSABILISER.....	27
Leadership du capitaine responsable de bord.....	28
VI DECOUVERTE DU TRANSPORT FLUVIAL.....	30
Présentation du transport fluvial.....	31
La situation du transport fluvial en France.....	33
VII CALENDRIER DES SESSIONS.....	34

I INTRODUCTION

L'Institut Fluvia

Créé en 1972 par les organisations professionnelles représentatives du transport fluvial, l'Institut Fluvia est aujourd'hui l'organisme de formation leader du transport fluvial en France.

Avec plus de 40 ans de retours d'expériences, l'Institut a développé une double expertise :

- **expertise en ingénierie pédagogique** : de multiples solutions en centre de formation, en entreprise, mixte, diplômante, catalogue ou sur mesure.
- **expertise dans le transport fluvial de fret et de passagers** : la spécialisation de l'Institut vous garantit une offre de formations adaptées aux besoins du marché du transport fluvial et aux évolutions réglementaires.

Les formations inter-entreprise

L'Institut Fluvia vous propose des formations pour :

- la préparation des candidats à l'ensemble des titres nécessaires à l'exercice des métiers de la navigation fluviale : certificats de capacité A et B, attestations radar et spéciale passagers - ASP -, certificat pour le transport de marchandises dangereuses -ADN-, certificat de radiotéléphonie restreint -CRR- et ACP.
- des formations dans tous les domaines qui touchent à l'exploitation ainsi qu'à la gestion dans le secteur du transport fluvial qu'il s'agisse du fret ou des passagers.

Les formations intra-entreprise ou sur mesure

Toutes les formations peuvent être dispensées dans votre entreprise. L'Institut Fluvia dispose du savoir-faire pour vous personnaliser la formation en fonction de votre contexte ou élaborer une formation sur mesure.

Les financements

Plusieurs organismes peuvent vous accompagner dans votre projet de formation :

- Pôle emploi pour les individuels
- Fongécif pour les salariés en Congés Individuel de Formation
- OPCA Transports pour les salariés ainsi que le Compte Personnel de Formation
- AGEFICE pour les travailleurs non salariés (indépendants, gérant majoritaire de SARL, ...)

Informations et inscriptions

Pour tout renseignements et inscriptions, contactez :

Votre chargée de formation : Carine Spander

Téléphone : 01.42.60.36.13

Courriel : contact@institutfluvia.fr

Retrouvez-nous sur internet : www.institutfluvia.fr et www.facebook.com/institutfluvia

II NAVIGUER



- Préparation à l'examen théorique du certificat de capacité Groupe B
- ACP – Attestation de capacité professionnelle
- Préparation aux examens du Radar fluvial
- CRR – Certificat Restreint de Radiotéléphoniste
- Perfectionnement à la conduite sur simulateur

Préparation à l'examen théorique du certificat de capacité Groupe B

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen théorique du certificat de capacité groupe B ou PC pour l'obtention de ce titre.

2 – Prérequis

Avoir effectué 100 jours de navigation (livret de service).

3 - Contenu

- 1 - Connaissance du réseau et caractéristiques générales des voies navigables intérieures françaises
Formation du réseau, les types de voies d'eau, classement des voies d'eau, les zones de navigation, les ouvrages d'art, aménagement de type Rhône, Aménagements futurs
- 2 - Les différents types de bateaux
- 3 - Vocabulaire d'appareux et de construction fluviale
Termes de construction, les appareux
- 4 - Normes de construction et équipements de sécurité à bord des bateaux
Equipped du marinier, normes de construction et d'équipement des bateaux
- 5 - Les documents de bord
Les documents du bateau, les documents du marinier, les documents concernant la marchandise
- 6 - Le transport de passagers
Définitions, les différents types de bateaux à passagers, construction des bateaux à passagers, qualification de l'équipage, sécurité à bord des bateaux passagers
- 7 - Conduite à tenir en cas d'accident, d'incendie ou de voies d'eau
Lutte contre l'incendie, envahissement par l'eau, réactions en cas d'accident
- 8 - Notion de mécanique
Les différents éléments du moteur, le cycle à 4 temps, le cycle à 2 temps, les carburants, le système de propulsion classique, autre système de propulsion, les fluides, le refroidissement des moteurs, conduite et entretien des moteurs marins
- 9 - Flottabilité et stabilité

4 – Moyens pédagogiques

Un manuel est remis à chaque participant.

Le nombre de candidats est limité à 6 personnes par session.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par un QCM blancs. L'organisation de l'examen qualifiant reste à la charge des Services de Navigation/DRIEA.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 3 jours soit 21 heures.

La formation est dispensée au centre du Tremblay sur Mauldre (78490).

7– Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 534 €HT soit 640€80 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Préparation à l'examen pratique du certificat de capacité Groupe B

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen pratique du certificat de capacité groupe B ou PC pour l'obtention de ce titre.

2 – Prérequis

Avoir effectué 100 jours de navigation (livret de service).

3 - Contenu

Seront abordés les thèmes suivants :

- manœuvre d'ancrage et d'amarrage ;
- manœuvre en écluse et dans les ports, manœuvres en cas de rencontre et de dépassement ;
- maintien du cap, appareillage, accostage, ancrage ;
- manœuvre simulant le sauvetage d'une personne tombée à l'eau ;
- remorquage
- simulation de l'aveuglement d'une voie d'eau ;
- simulation d'un incendie à bord.

Le programme pourra être adapté en fonction des besoins des candidats et/ou de l'entreprise.

4 – Moyens pédagogiques

Un convoi école est à disposition des candidats pour la pratique.

Le nombre de candidats est limité à 6 personnes par session.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen, dont l'organisation reste à la charge des Services de Navigation/DRIEA.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 4 jours soit 28 heures (du lundi 13h au vendredi 12h).

La formation est dispensée à Bougival (78380).

7– Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 2.227 €HT soit 2.672,40 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Attestation de capacité professionnelle transporteurs de marchandises par VNF

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à préparer les candidats à l'examen de l'attestation de capacité professionnelle, obligatoire depuis 1992 pour créer une entreprise de transport de marchandises pour voies navigables.

2 – Prérequis

Aucun.

Public visé

Toute personne souhaitant créer son entreprise de transport de marchandises.

3 - Contenu

Cours théorique basé sur le fascicule d'apprentissage remis à tous les candidats lors de leur inscription au stage.

Seront abordés les thèmes suivants :

1^{ère} semaine : Réalités du transport fluvial

- Stratégies et Réalités du transport fluvial
- Exercices pratiques et mises à niveau mathématiques
- La réglementation des transports fluviaux en France
- Normes et exploitation technique
- Action commerciale : la vente et le service de prestation de transport
- Introduction aux transports et logistique
- La situation des fleuves internationaux
- Notion d'entreprise – aspects juridiques

2^{ème} semaine : Réalités de l'entreprise

- L'assurance en transport fluvial
- La notion d'entreprise – aspects juridiques
- La responsabilité du chef d'entreprise et la responsabilité pénale
- La notion d'entreprise : aspects comptables et financiers
- La notion d'entreprise : aspects comptables et financiers
- Gestion prévisionnelle – Gestion financière

3^{ème} semaine : Réalités de l'entreprise de transport fluvial

- Exercices pratiques
- La réglementation sociale en transport fluviale
- Gestion prévisionnelle – Gestion financière
- Sécurité
- La petite entreprise : aspects juridiques
- Exercices pratiques et Révision

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec des présentations powerpoint, un manuel,

d'autres supports écrits et des exercices pratiques.

Le nombre de candidats de chaque session est de 8 à 15.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

6– Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 3 semaines soit 105 heures, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

La formation est dispensée au centre du Tremblay sur Mauldre (78490).

7– Agrément

Agrément NOR : DEVT1409203A.

8 - Coût de la formation - Financement

Contactez Voies Navigables de France – VNF.

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Contact pour cette formation

Voies Navigables de France

Maryse DUMONT

Ligne directe : 03.21.63.24.49

Mail : Maryse.DUMONT@vnf.fr

Préparation aux examens du Radar fluvial

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen préalable à la délivrance de l'attestation Radar dont doit être muni le conducteur d'une unité navigant au radar.

2 – Prérequis

Etre titulaire du certificat de capacité de conduite professionnelle des bateaux en eaux intérieures.

3 - Contenu

Cours théorique (1 jour), seront abordés les thèmes suivants :

- Notions de base en électricité
- Généralités
 - Equipement réglementaire des bateaux susceptibles de naviguer à l'aide du radar.
 - Principaux types d'appareils radar.
 - Principales restrictions réglementaires à l'utilisation du radar.
- Principe de fonctionnement de l'appareil radar.
- Les principaux réglages de l'appareil radar.
- Les commandes spécifiques.
- Principe de fonctionnement de l'indicateur de vitesse de giration.
- Aménagement spécial de la timonerie en vue de la conduite au radar par une seule personne (extraits de la réglementation communautaire).
- Exercices de préparation à l'examen théorique (QCM d'examen blanc)

Cours pratique (1 jour)

- Réglages de l'appareil radar et de l'indicateur de vitesse de giration
- Navigation pratique à l'aide du radar :
 - Comparaison entre la vision directe et la vision radar
 - Navigation simple sur secteur dégagé
 - Franchissement d'ouvrages d'arts (ponts, écluse...)
 - Echos parasites (réflexions multiples, faux échos...)
- Préparation à l'examen :
 - Interrogation orale type examen,
 - Exercice de mise en marche et de réglage des appareils,
 - Exercice de navigation en situation d'examen.

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée sur le bateau école Juin, du CFA de la Navigation Intérieure.
Le nombre de candidats est limité à 6 personnes par session.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

A l'issue de la formation, les candidats peuvent s'inscrire aux examens Radar organisés par les services de l'Etat.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 2 jours soit 14 heures, de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.
Ce stage est en principe organisé au centre de Bougival (78380).

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 612€ HT 734€40 TTC,
Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Préparation à l'examen du certificat de radiotéléphoniste restreint CRR

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen du certificat de radiotéléphoniste restreint

2 – Prérequis

Aucun

3 - Contenu

Seront abordés les thèmes suivants :

1 - Connaissances générales

- Dispositions réglementaires, et administratives relatives au service mobile maritime
- Connaissances générales du service mobile maritime
- Connaissances générales du service mobile maritime par satellite
- Connaissances générales du SMDSM
- Utilisation de l'alphabet phonétique international et des signaux de base du vocabulaire normalisé de la navigation maritime de l'OMI

2 – La radiotéléphonie en ondes métriques

- Utilisation pratique de l'équipement en ondes métriques
- Procédures d'exploitation des communications radiotéléphoniques

3 – Les sous-systèmes du SMDSM

- Utilisation des installations et des techniques d'appel sélectif numérique (ASN)
- Procédures des communications de détresse, d'urgence et de sécurité dans le SMDSM
- Protection des fréquences de détresse
- Renseignements sur la sécurité maritime (RSM) dans le SMDSM
- Communication de correspondance publique par ASN

4 – Simulation d'examen

- QCM blancs

4 – Moyens pédagogiques

Un manuel est remis à chaque participant avant le début de la formation.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

Cependant à l'issue de la formation, les candidats peuvent s'inscrire à l'examen organisé par l'Agence Nationale des Fréquences.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure une demi-journée, soit 4 heures, de 9h à 13 heures.

La formation est dispensée au centre du Tremblay sur Mauldre (78490).

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 86€ HT 103€20 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Perfectionnement à la conduite sur simulateur : Rhône

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à améliorer la compétence des pilotes sur le Rhône, expérimentés et/ou nouvellement arrivés sur le fleuve, par la maîtrise du franchissement de certains sites dangereux.

2 – Prérequis

Il faut être titulaire du certificat de capacité Groupe B.

3 - Contenu

L'entreprise pourra choisir les options suivantes :

Bateau	Pousseur, automoteur, paquebot option 1 ou 2 barges	
Sites du Rhône	Arles Cana de Donzère Montfaucon Terrin Vienne	Avignon La Voulte Tarascon Tournon
Sites de la Saône	Châlon sur Saône Couzon Lyon	Charnay Ile Barbe Verdun
Conditions de navigation	Date, météo, courant	
Autres options	Trafic, écluses, avarie/panne	

- Pour un site et un type de bateau donné, le stagiaire sera mis en situation de conduite à différents niveaux d'eau (étiage, débit semi-permanent, PHEN)
- Les scénarios de simulation permettront de mettre en situation le stagiaire dans différentes configurations, depuis une situation très simple jusqu'à une situation présentant des difficultés de navigation importantes, mais toutefois classiques (navigation en période de crue, avec croisement et/ou dépassement d'autres bateaux, vents, visibilité médiocre...). La simulation devra permettre d'entraîner le stagiaire au franchissement du secteur concerné dans les 2 sens de navigation avec un niveau de difficulté croissant.

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion sur un simulateur de conduite, encadrée par un formateur/instructeur. Les stagiaires disposeront en plus de la carte du secteur, du RPP et du RGPNI.

3 stagiaires par session.

5 – Moyens d'évaluation

Une attestation de simulation sera délivrée au stagiaire, précisant le site et le type de bateau ayant fait l'objet du stage et les scénarios validés.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 1 jour soit 7 heures, de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45.

La formation est dispensée au centre de Lyon .

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 1.000 € HT par journée et par stagiaire.

Demande d'agrément auprès de l'OPCA en cours.

III PROTÉGER, ALERTER, SECOURIR



- ADN – Marchandises dangereuses
- ASP – Attestation Spéciale Passagers
- Prévention des chutes à l'eau
- Gestion de crise
- Contrôle d'accès à bord des passagers
- Habilitation électrique
- PSC1/SST

ADN – Transport des marchandises dangereuses – Stage de base INITIAL

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage, réalisé en partenariat avec l'APTH, est destiné à préparer les candidats à l'examen préalable à la délivrance de l'attestation ADN dont doit être muni « l'expert marchandises dangereuses » présent à bord des unités transports de telles marchandises.

2 – Prérequis

Aucun pré requis n'est exigé avant de suivre cette formation.

3 - Contenu

Les cours de base sont régis par les 8.2.2.3.1 et 8.2.2.3.2 du Règlement annexé à l'ADN, et font l'objet du 3.2 a) de l'annexe III de l'arrêté TMD.

Cela comprend 40 unités de cours de 45 minutes (examen compris) :

- Objectif et structure de l'ADN

- Construction et équipement des bateaux soumis à l'ADN

- Techniques de mesure de toxicité, de teneur en oxygène, d'explosivité

- Classification et caractères de danger des marchandises dangereuses

- Chargement, déchargement, prescriptions générales de service et prescriptions relatives au transport

- Documents devant se trouver à bord pendant le transport

- Dangers et mesures de prévention avec les mesures générales de sécurité

- Exercices pratiques notamment entrée dans les locaux, utilisation d'extincteurs, installations d'extinction, utilisation de l'équipement individuel de protection et de détecteurs de gaz inflammables, oxygène-mètres et toximètres.

- Stabilité

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, le manuel ADN, des démonstrations à l'aide d'outils appropriés du comportement des matières, des exercices pratiques.

5 – Moyens d'évaluation

Le stage est sanctionné par un examen, QCM de 30 questions, en 60 minutes.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 5 jours soit 40 heures, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

La formation est dispensée en région parisienne.

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 1.216€ HT soit 1.459€20 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de RECYCLAGE BASE

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage, réalisé en partenariat avec l'APTH, est destiné à préparer les candidats au test final préalable au renouvellement de l'attestation ADN dont doit être muni « l'expert marchandises dangereuses » présent à bord des unités transports de telles marchandises.

2 – Prérequis

Etre titulaire d'une attestation ADN dont la date limite de validité n'a pas été dépassée.

3 - Contenu

Les cours de base sont régis par les 8.2.2.3.1 et 8.2.2.3.2 du Règlement annexé à l'ADN, et font l'objet du 3.2 a) de l'annexe III de l'arrêté TMD.

Cela comprend 32 unités de cours de 45 minutes (examen compris) :

- Objectif et structure de l'ADN
- Construction et équipement des bateaux soumis à l'ADN
- Techniques de mesure de toxicité, de teneur en oxygène, d'explosivité
- Classification et caractères de danger des marchandises dangereuses
- Chargement, déchargement, prescriptions générales de service et prescriptions relatives au transport
- Documents devant se trouver à bord pendant le transport
- Dangers et mesures de prévention avec les mesures générales de sécurité
- Exercices pratiques notamment entrée dans les locaux, utilisation d'extincteurs, installations d'extinction, utilisation de l'équipement individuel de protection et de détecteurs de gaz inflammables, oxygène-mètres et toximètres.
- Stabilité

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, le manuel ADN, des démonstrations à l'aide d'outils appropriés du comportement des matières, des exercices pratiques.

5 – Moyens d'évaluation

Le stage est sanctionné par un examen, QCM de 20 questions, en 40 minutes.

7 – Durée de la formation – Lieu de formation

La formation dure 4 jours soit 32 heures, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

La formation est dispensée en région parisienne.

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 902€ HT 1.082€40 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION CHIMIE

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage, réalisé en partenariat avec l'APTH, est destiné à préparer les candidats à l'examen préalablement à la délivrance de l'attestation ADN dont doit être muni « l'expert marchandises dangereuses » présent à bord des unités transports de telles marchandises pour les bateaux-citernes de type C.

2 – Prérequis

Etre titulaire d'une attestation ADN Base dont la date limite de validité n'a pas été dépassée et valable pour les bateaux-citernes ou combinée « bateaux-citernes/bateaux à marchandises sèches ».

3 - Contenu

Les cours de spécialisation Chimie sont régis par les 8.2.2.3.3 et 8.2.2.3.4 du Règlement annexé à l'ADN, et font l'objet du 3.2 b) de l'annexe III de l'arrêté TMD. Cela comprend 16 unités de cours de 45 minutes (examen compris) :

- Connaissance en physique/chimie
- Produits chimiques
 - Masse volumique, densité relative, pression et volumes des liquides, degré maximum de remplissage
 - Température critique
 - Polymérisation, questions théoriques et pratiques, conditions de transport
 - Mélanges
 - Liaisons et formules chimiques
- Pratique
- Nettoyage des citernes à cargaison
- Chargement et déchargement
 - Prises d'échantillon
 - Danger d'explosion, risques pour la santé
 - Mesures de concentration de gaz
 - Contrôle de locaux fermés et pénétration dans ces locaux
 - Attestation de dégazage et travaux admis
 - De de remplissage et surremplissage
 - Installation de sécurité
 - Pompes et compresseurs
- Mesures en cas d'urgence
 - Dommages corporels
 - Irrégularité en liaison avec la cargaison

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, le manuel ADN, des démonstrations à l'aide d'outils appropriés du comportement des matières, des exercices pratiques.

5 – Moyens d'évaluation

Le stage est sanctionné par un examen de 150 minutes composé d'un QCM de 30 questions en 60 minutes et d'une question de fonds (étude de cas) en 90 minutes.

6– Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 2 jours soit 16 heures, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

La formation est dispensée à Lyon ou en région parisienne.

7 – Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 777€ HT 932€40 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION GAZ

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage, réalisé en partenariat avec l'APTH, est destiné à préparer les candidats à l'examen préalablement à la délivrance de l'attestation ADN dont doit être muni « l'expert marchandises dangereuses » présent à bord des unités transports de telles marchandises.

2 – Prérequis

Etre titulaire d'une attestation ADN Base dont la date limite de validité n'a pas été dépassée et valable pour les bateaux-citernes ou combinée « bateaux-citernes/bateaux à marchandises sèches ».

3 - Contenu

Les cours de spécialisation Gaz sont régis par les 8.2.2.3.3 et 8.2.2.3.4 du Règlement annexé à l'ADN, et font l'objet du 3.2 b) de l'annexe III de l'arrêté TMD. Cela comprend 24 unités de cours de 45 minutes (examen compris) :

Connaissance en physique/chimie

Loi des gaz

Pressions partielles et mélanges (définitions et calculs simples, augmentations de pression et dégagement de gaz des citernes à cargaison)

Nombre d'Avogadro et calcul des masses de gaz parfait et application de la formule des masses

Masse volumique, densité relative et volume des liquides

Pression et températures critiques

Polymérisation, vaporisation, condensation, mélanges

Liaisons et formules chimiques

Pratique

Rinçage des citernes à cargaison

Prise d'échantillons, mesures de concentration de gaz

Danger d'explosion, risque pour la santé, mesures de sécurité

Contrôle des locaux fermés et pénétration dans ces locaux : *attestation de dégazage et travaux admis, degré de remplissage et surremplissage, pompes et compresseurs, manutention de gaz liquéfiés réfrigérés*

Mesures en cas d'urgence : *dommages corporels, irrégularité en liaison avec la cargaison*

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, le manuel ADN, des démonstrations à l'aide d'outils appropriés du comportement des matières, des exercices pratiques.

5 – Moyens d'évaluation

Le stage est sanctionné par un examen de 150 minutes composé d'un QCM de 30 questions en 60 minutes et d'une question de fonds (étude de cas) en 90 minutes.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 3 jours soit 24 heures, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

La formation est dispensée à Lyon.

7– Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 777€ HT 932€40 TTC

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Attestation Spéciale Passagers

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à apprendre aux candidats des éléments de comportements à adopter pour garantir la sécurité des passagers et leur apporter une connaissance complémentaire du maniement des équipements de sécurité.

2 – Prérequis

Il faut être titulaire d'un diplôme de formation aux premiers secours du type BNS, AFPS, PSC1 ou encore SST mais celui-ci doit avoir été recyclé tous les ans sous peine de nullité.

Les stagiaires doivent également être titulaires d'une première expérience fluviale.

Public visé

Capitaine, timonier, matelot, personnel de bord (guides, serveurs, saisonniers, ...) travaillant sur un bateau à passagers ou établissement flottant.

3 - Contenu

Cours théorique basé sur le fascicule d'apprentissage remis à tous les candidats lors de leur inscription au stage. Seront abordés les thèmes suivants :

- Connaissance générale de la navigation intérieure et du réseau intérieur français,
- Connaissance de l'équipement réglementaire des bateaux et établissements flottants recevant du public ;
- Les situations à risque ;
- Connaissance des consignes de sécurité et de conduites à tenir à l'usage des agents de sécurité des bâtiments destinés au transport de passagers.

Cette journée est l'occasion de commenter les acquis ou les questionnements de la période d'apprentissage en entreprise et de les inscrire dans une perspective de sécurité plus large.

Cours pratique sur une unité d'une entreprise de bateaux à passagers.

La journée pratique est mise à profit pour découvrir les bateaux et leurs équipements de sécurité (emplacement, nombre et caractéristiques), confirmer l'apprentissage des stagiaires au maniement et prendre en compte des référentiels de consignes de sécurité.

La formation pratique des candidats concerne la prévention et la gestion de la sécurité à l'occasion des situations suivantes :

- L'amarrage
- L'embarquement et le débarquement des passagers
- L'éclusage
- L'incendie
- La voie d'eau et l'assèchement
- La chute à l'eau
- L'abordage, l'échouage ou la collision avec un ouvrage d'art
- Le rassemblement et l'évacuation des passagers par terre ou sur les engins de sauvetage
- La dispense des soins en cas de malaise ou de blessures des passagers.

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, des vidéos, un manuel, d'autres supports écrits puis à bord d'un bateaux à passagers.

Le nombre de candidats de chaque session est limité de 8 à 10.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par deux examens.

Un examen théorique consistant en un QCM de 30 minutes et un examen pratique constitué d'ateliers d'une durée totale de 45 minutes.

6 – Durée de la formation – Lieu de formation

La formation dure 2 jours soit 15 heures, de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45.

Ce stage est organisé

- en principe à PARIS de façon à multiplier les sites d'apprentissage et de permettre la découverte de plusieurs bateaux différents
- en banlieue parisienne
- sur Cahors
- parfois sur Toulouse

7 – Agrément

Agrément NOR : DEVT1409203A.

Seuls les Centres de formation agréés par l'Etat sont autorisés à dispenser les formations et faire passer les examens de l'attestation spéciale passagers.

8 - Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 345 € HT soit 414 € TTC, hors frais de repas, hébergement, transport. Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

Prévention des chutes à l'eau

1- Objectifs pédagogiques de la formation

A la fin de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les risques dus à l'eau et comprendre l'environnement aquatique.
- Mettre en œuvre les matériels et techniques nécessaires à toute action visant le milieu aquatique.
- Evoluer en toute sécurité et répondre aux situations d'urgence de manière adaptée.

2 – Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

3 - Contenu

Seront traités les thèmes suivants :

Partie théorique

Sensibilisation au risque : statistiques des chutes à l'eau et noyades et leur coût.

Rôle de l'équipage à l'embarquement : contrôle du matériel de sécurité individuel et collectif, prise de connaissance des consignes particulières.

Mesures à prendre pour prévenir les chutes.

Rôle des membres d'équipage en cas de chute à l'eau : conducteurs et matelot.

Conduite de la victime tombée à l'eau.

Rôle des conducteurs des autres bâtiments.

Transmission de l'alerte (contenu et précision du message) aux autres bâtiments et aux services de secours.

Traitement de la victime.

Partie pratique

Mise en œuvre de la formation théorique.

Connaissance et mise en pratique des matériels de sécurité (gilet, bouée de sauvetage, bachot, etc...).

Exercices réels avec les stagiaires de récupération d'un homme à l'eau, (analyse de la situation, choix et technique des gestes effectués, rôle du timonier, rôle et organisation du sauvetage par les hommes de pont, soins apportés à la victime récupérée, mise en œuvre des procédures d'alerte...).

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion puis par des exercices pratiques, des mises en situation.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 1 jour soit 7 heures, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

La formation est dispensée principalement en intra-entreprise.

7 - Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 315 € HT soit 378 € TTC par personne, hors frais de repas, hébergement, transport.

La formation est facturée 950 euros HT par session de 6 personnes.

Habilitation électrique

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à apprendre aux stagiaires des éléments de comportements à adopter pour garantir la sécurité des personnes lors des interventions sur des installations électriques en basse tension ou au voisinage de celles-ci. La formation reçue par les stagiaires permettra à leurs employeurs de leur délivrer une attestation d'habilitation. Nous sommes en mesure de vous préparer aux habilitations suivantes :

Personnel non électricien :	Personnel électricien :
B0 - exécutant B0 - chargé de chantier BS - chargé d'interventions élémentaires	BR – Chargé d'interventions générales BC – Chargé de consignation B1, B1V – Exécutant électricien B2, B2V – Chargé de travaux

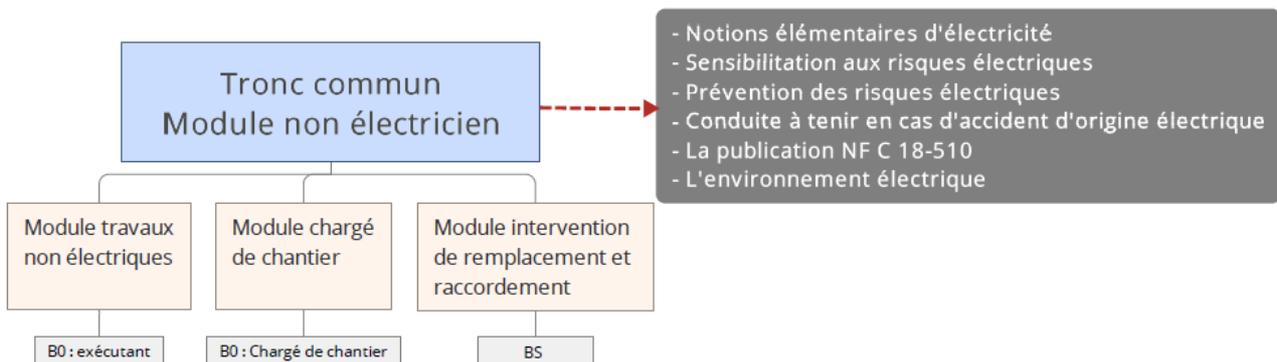
2 – Prérequis

- habilitations « non électricien » : aucun prérequis
- habilitations « électricien » : avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
 - différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
 - identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
 - identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
 - lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

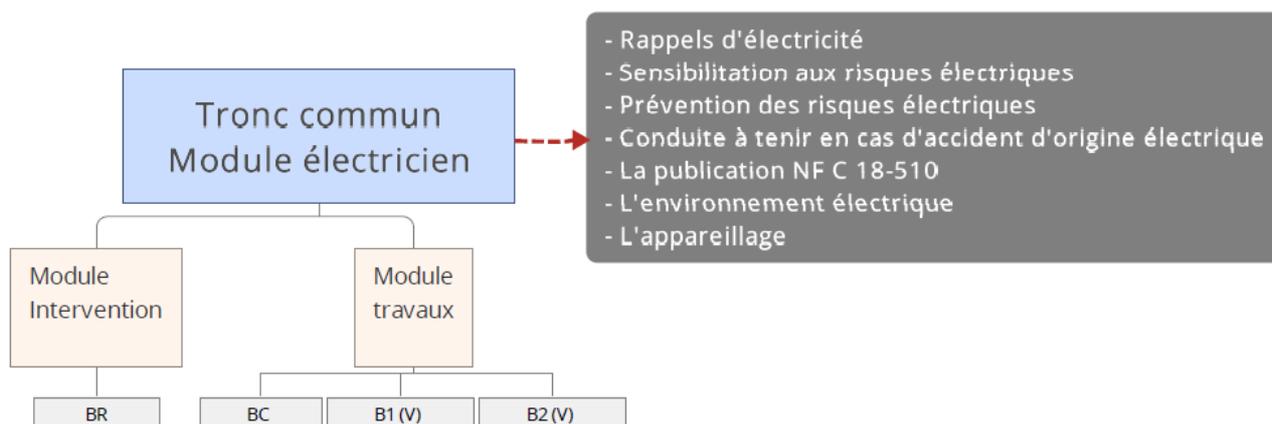
3 - Contenu

Cours théoriques et pratiques basés sur le référentiel défini par la norme NF C 18-510

Personnel non électricien :



Personnel électricien :



4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, des vidéos, un manuel, d'autres supports écrits puis sur une installation électrique.

Le nombre de candidats de chaque session est limité à 8.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par deux examens.

Un examen théorique consistant en un QCM de 30 minutes et un examen pratique constitué d'ateliers d'une durée totale de 30 minutes.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La durée de formation varie en fonction du type d'habilitation visé :

Formation inter-entreprise pour personnel non électricien :

- B0 : 1,5 jour

Formation intra-entreprise pour tout personnel :

- B0 : 1,5 jour
- BS : 2 jours
- BC : 2,5 jours
- B1, B1V, B2, B2V, BR : 3 jours

Ce stage peut être organisé au Centre du Tremblay sur Mauldre (78) ou en entreprise (nécessité de pouvoir accéder à un tableau électrique).

7 - Coût de la formation - Financement

La formation B0 est facturée 900 euros HT par session de 5 personnes.

PSC1 – Préventions et Secours Civiques de niveau 1

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

2 – Prérequis

Aucun

3 - Contenu

La formation est découpée en huit parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- Malaises et alerte
- Plaies et protection
- Les brûlures
- Les traumatismes
- Les hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque et alerte
- Alerte aux populations

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec présentation porwerpoint, matériel de secourisme, manuel de cours et exercices de mise en pratique.

Les sessions sont limités à 8 stagiaires.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation est sanctionnée par une évaluation des connaissance et un test de mise en situation.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure une journée, soit 7h, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

La formation est dispensée dans votre entreprise ou dans notre Centre de Paris.

7– Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 140 € HT soit 168 TTC.

IV REPARER, MAINTENIR



- Câbles et cordages

Câbles et cordages

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Faire acquérir aux stagiaires des éléments de comportement à adopter pour garantir leur propre sécurité et à leur environnement, leur apporter une connaissance complémentaire du maniement des équipements de sécurité.

Formation indispensable à la tenue de poste et d'adaptation à la tenue de poste.

2 – Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

3 - Contenu

I - Aspect théorique (une demi-journée = 3 h)

Les risques professionnels et leur prévention (Présentation CRAMIF)

Aspects statistiques et réglementaires

Exemples appliqués à la navigation

Les amarres

Les cordes et cordages

Les fibres naturelles : Chanvre, Lin, Sisal, Coton

Les fibres synthétiques : Polyamide, polyester, polypropylène

Les cordes et les tresses

Les câbles

Les caractéristiques techniques et mécaniques

La normalisation européenne et française.

La réglementation nationale en termes d'équipement de bateaux (RVBR,...)

Identification des champs de pertinence d'utilisation.

Les principes des manœuvres engageant la manipulation de câbles et cordages

Etalage, amarrage brêlage, mouillage.

Les principes d'entretien et de maintenance des câbles et amarres.

La réforme et la mise au rebut

Gestion administrative des cahiers de maintenance et des formulaires de mise à la réforme.

II - Aspect pratique (une demi-journée = 4 h)

Mise en situation pratique dans plusieurs situations courantes d'exploitation

Amarrage sur bollards d'accostage

Brêlage de barges

Etalage pour passage d'écluses ou autres

Utilisation d'une ligne de mouillage, manœuvre de guindeau

Cette mise en situation est proposée sous forme d'exercices répétés après démonstration du maître de stage qui devront permettre :

- Une analyse préalable de la situation d'exploitation
- Une analyse des dangers liés à l'utilisation des câbles ou cordages d'amarrage
- Une appréciation des circonstances aggravantes, effet de la vitesse, qualité des matériaux
- Une mise en pratique de l'enseignement
- La mise en évidence des bonnes pratiques
- La communication au sein de l'équipage
- Une analyse autocritique des résultats de la manœuvre après mise en pratique

4 – Moyens pédagogiques

Support de présentation powerpoint, utilisation de câbles et cordages mis à la disposition du formateur par l'entreprise.

Les participants devront être équipés de leur équipement de protection individuelle (EPI) complet : bleu de travail, chaussures de sécurité, gants, baudrier, casque, gilet de sauvetage.

5 – Moyens d'évaluation

La formation n'est sanctionnée par aucun test final.

7 – Durée de la formation – Lieu de la formation

Le stage dure 1 jour, soit 7 heures, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cette formation est dispensée principalement en intra-entreprise.

8 - Coût de la formation - Financement

La formation est facturée 900 euros HT par session de 5 personnes.

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

V GERER, MANAGER, RESPONSABILISER



- Leadership du capitaine

Leadership du capitaine responsable de bord

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Une unité se compose d'un équipage compris entre 2 et 10 personnes et plus.

La cohésion du groupe repose sur les affinités et l'entraide. La force des liens dépend du comportement, du niveau de relation, de leur fréquence et leur caractère direct ou non.

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre et maîtriser le rôle de capitaine dans l'ensemble de ses dimensions
- Connaître et comprendre les mécanismes sous-jacents des relations interpersonnelles et les phénomènes de groupe
- Faire l'auto diagnostic de leurs attitudes managériales et leur impact sur le fonctionnement de l'équipe, choisir le mode de leadership le plus adapté à leur activité
- Gérer leur équipage par des techniques d'organisation et de communication positive
- Réagir rapidement en cas d'incidents et apaiser les tensions
- Maîtriser les relations individuelles et le fonctionnement des équipes selon la taille du groupe

2 – Prérequis

Etre responsable d'un équipage ou d'une équipe.

Public visé

Commandant, Capitaine toute personne responsable d'équipage d'un bateau fluvial.

3 - Contenu

Seront traités les thèmes suivants :

- La dynamique d'un groupe « équipage »
 - cadre de référence et sentiment d'appartenance
 - l'équipage en tant que groupe
 - la notion de rôle et le rôle du capitaine
 - le pouvoir et l'autorité en tant que capitaine
 - les fonctions à assumer avec les membres de l'équipage
- La communication et les phénomènes induits
 - la communication dans son schéma général
 - les représentations sociales liées à la navigation fluviale
 - les comportements et attitudes en tant que capitaine
 - l'assertivité
 - la gestion de son stress et celui de son équipage
- Les attitudes à adopter pour optimiser ses relations de travail dans une petite unité
 - connaître son « style de management » et les conséquences associées
 - s'adapter à la diversité des personnes et des situations sur un navire
 - distinguer entre personne et fonction
 - évaluer son équipage
 - gérer les tensions et les anticiper
 - motiver ses collaborateurs

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, l'étude de cas concrets apportés par les stagiaires et de mise en situation.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

6 - Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 2 jours soit 14 heures, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Cette formation est dispensée dans notre centre de Paris.

7 – Coût de la formation - Financement

La formation coûte 1.100 € HT pour les 2 jours par personne soit 1.320 € TTC.

Cette formation est éligible au financement par l'OPCA Transport et par Pôle Emploi.

VI DECOUVERTE DU TRANSPORT FLUVIAL



- Présentation du transport fluvial
- La situation du transport fluvial en France et en Europe

Présentation du transport fluvial

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à faire acquérir aux candidats des connaissances de base sur l'organisation du transport fluvial en France.

2 – Prérequis

Aucun

3 - Public visé

Tout public

4 - Contenu

Rapide Monographie du transport fluvial en France

- Situation actuelle de l'activité en France
- Le réseau des voies navigables Europe-France : la notion de gabarit
- Les différents types de bateaux de marchandises:
Automoteurs, barges, pousseurs, convois poussés
- Les différentes entreprises de transport public de (structures et importance) :
Artisans, Petites flottes, Groupements, Coopératives, Compagnies

Le cadre institutionnel

- Les institutions publiques, Etat, VNF, Gestionnaires de ports
- Les organismes professionnels le CAF, la CNBA
- Les organismes de promotion et de soutien

Les réglementations nationales et communautaires : la politique commune des transports

- La liberté d'établissement
- La liberté de prestation de services, les règles de cabotage
- L'accès à la profession
- L'accès au marché; la liberté d'affrètement
- L'unification des règles de concurrence
- Le régime et les différentes aides au secteur
- L'harmonisation des normes techniques
- Les certificats de navigation et de conduite
- La qualification et la composition des équipages
Aspects rhénans et leur transposition en droit national

Le cadre général réglementaire applicable aux opérations de transport fluvial

- La L.O.T.I.
- La loi du 16 janvier 2001 modifiée
- Les diverses façons de contracter en transport fluvial
(au voyage, au tonnage, à temps) et les contrats types
- La responsabilité contractuelle

L'exploitation technique

- Les définitions officielles
- Le Règlement général de police
- Les PHEN

- Les règlements particuliers - cas particulier de la traversée de Paris
- Les documents de bord

Les permis de navigation

- Equipements réglementaires

L'organisation commerciale

- Les clients et différents intervenants à l'opération de transport :
Donneurs d'ordres, Chargeurs, Destinataires, Agréés et Experts, Manutentionnaires, etc
- Les auxiliaires de transport :
Courtiers de fret, Commissionnaires de transport, Transitaires
- Client et transport fluvial :
 - Qualités demandées à un transport,
 - Options et facteurs qui orientent le choix du mode de transport,
 - Possibilités techniques du transport fluvial.
 - La responsabilité du transporteur ; notions de base sur les assurances

L'exécution du contrat de transport proprement dit :

- Contrats & documents de transport :
- Conventions d'affrètement, lettres de voiture, connaissement, déclaration de chargement
- Mise à quai, délais de planche, surestaries, délais de route
- Exigences qualité

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

7 - Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 1 jour soit 7 heures, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Cette formation est dispensée dans notre centre de Paris.

8 – Coût de la formation - Financement

La formation coûte 2.000 € HT pour les 2 jours pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

La situation du transport fluvial en France

1- Objectifs pédagogiques de la formation

Formation destinée à faire acquérir aux candidats des connaissances de référence sur la navigation en France et en Europe.

2 – Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

3 - Contenu

Cours théorique abordant les thèmes suivants :

- Le réseau en Europe et en France,
 1. Les corridors européens
 2. Focus sur quelques grandes voies navigables européennes
 3. Le Rhin, le Danube, Rhin Main Danube, canal Albert, Seine, Rhône, la liaison Seine Nord, la liaison Saône Rhin Moselle...
- La police de la navigation et la modernisation de la gestion des voies navigables (télé conduite d'ouvrages, mise en place d'aides à la navigation, etc...);
- Les situations à risque ;
- La flotte
 4. Caractéristiques des principales unités
 5. Les innovations
- Les acteurs institutionnels
- L'activité
 - La situation des transports en Europe
 - Le trafic fluvial en Europe
 - Le transport en France historique, évolution
 - Le trafic fluvial en France
 - Les trafics « nouveaux » (conteneurs, Marchandises dangereuses, distribution urbaine...)
 - Le tourisme fluvial
- Les ports fluviaux
 - Les différents statuts
 - Les évolutions au travers de quelques exemples : Paris, Lyon, Strasbourg, canal Albert, Duisbourg

4 – Moyens pédagogiques

Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint et remise de documents.

5 – Moyens d'évaluation

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

6 – Durée de la formation – Lieu de la formation

La formation dure 1 jour soit 7 heures, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Cette formation est dispensée dans notre centre de Paris.

7 – Coût de la formation - Financement

La formation coûte 2.500 € HT pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

VII CALENDRIER DES SESSIONS

Formation	Session	Lieu
NAVIGUER		
Préparation théorique examen Groupe B	06-08/02/2017	Tremblay sur Mauldre
	09-11/05/2017	Tremblay sur Mauldre
ACP – Attestation de Capacité Professionnelle	14/11/2016-09/12/2016	
Préparation aux examens Radar Fluvial	16-17/03/2017	Bougival
	20-21/04/2017	Bougival
Préparation à l'examen du certificat de radiotéléphoniste restreint CRR	30/11/2016	Tremblay sur Mauldre
	08/03/2017	Tremblay sur Mauldre
Perfectionnement à la conduite sur simulateur : Rhône	<i>Sessions tous les 15 jours</i>	<i>Lyon</i>
PROTEGER, ALERTER, SECOURIR		
ADN – Transport des marchandises dangereuses – Stage de base INITIAL	06-10/03/2017	La Verrière
	26-30/06/2017	La Verrière
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de RECYCLAGE BASE	13-16/02/2017	La Verrière
	02-05/05/2017	La Verrière
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION CHIMIE	23-24/11/2016 XX/11/2017	Lyon
ADN - Transport des marchandises dangereuses – Stage de SPECIALISATION GAZ	XX/11/2017	Lyon
Attestation Spéciale Passagers	17-18/01/2017	Choisy le Roi
	07-08/02/2017 ou 21-22/02/2017	Choisy le Roi
	07-08/03/2017 ou 21-22/03/2017	Choisy le Roi
	11-12/04/2017 ou 25-26/04/2017	Choisy le Roi
	16-17/05/2017 ou 30-31/04/2017	Choisy le Roi
	13-014/06/2017 ou 27-28/06/2017	Choisy le Roi
	27-28/03/2017	Cahors
	10-11/04/2017 24-25/04/2017	Cahors Cahors
Prévention des chutes à l'eau	<i>sur demande, intra entreprise</i> <i>T1 2017</i>	<i>en cours de planification</i>
PSC1 – Prévention et Secours Civiques de niveau 1	20/02/2017	Paris
	20/03/2017	Paris
Habilitation électrique	20-21/02/2017	Paris
	<i>sur demande</i>	<i>sur demande</i>
REPARER, MAINTENIR		
Câbles et cordages	<i>sur demande, intra entreprise</i>	
	<i>T1 2017</i>	<i>en cours de planification</i>
GERER, MANAGER, RESPONSABILISER		
Leadership du capitaine responsable de bord	24-25/11/2016	Paris
	23-24/02/2017	Paris
	22-23/06/2017	Paris
DECOUVERTE DU TRANSPORT FLUVIAL		
Présentation du transport fluvial	<i>sur demande</i>	
La situation du transport fluvial en France	<i>sur demande</i>	

